

L’an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	41	Suffrages exprimés :	54
Absents :	14	- dont POUR :	54
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	1	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

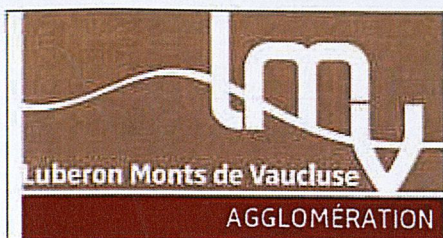
Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme JAUFFRET Sylvie	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BLANES Patrick	Mme JOANNY Monique	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BOËS Fabrice	M. JUSTINESY Gérard	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	M. KITAEFF Richard	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSSE Patrick	M. LAFFORGUE David	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	Mme LECAUDEY Aurélie	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	M. LIBERATO Fabrice	M. TERRANE Pascal
Mme DECHER Martine	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. TOUACHE Thierry
Mme DOSSARD Amandine	Mme MARTIN Bénédicte	M. VILLA José
Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	M. MAUREL Frédéric	
Mme FASSETTA Véronique		
M. FONTANARAVA Eric		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSSE Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLODES à M. LAFFORGUE David
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESP

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport : Mme HAQUET Sonia



République française 2026/ ...
 Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt
 Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
 Séance du 30 avril 2026

N° 2026-089

POLITIQUE DE LA VILLE – HABITAT : Subvention pour la
 réhabilitation de logements dans le cadre de la convention
 d’opération programmée d’amélioration de l’habitat et de
 renouvellement urbain de Cavaiillon

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2020-28 en date du 27 février 2020 portant approbation du PLH 2020-2025 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2018-113 en date du 27 septembre 2018 relative à l’adoption de la convention-cadre du programme Action Cœur de Ville ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-127 en date du 15 octobre 2020 relative à la mise en œuvre de l’OPAH-RU dans le cadre du programme Action Cœur de Ville de Cavaiillon ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-11 en date du 18 février 2021 relative à l’adoption de l’avenant n°1 de la convention-cadre du programme Action Cœur de Ville ;
- Vu l’arrêté du Président n°2026-77 en date du 28 avril 2026 portant déport de Mme Sonai Haquet.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l’Habitat (PLH) 2020-2025, LMV Agglomération a choisi de s’engager activement aux côtés de la commune de Cavaiillon en contribuant à l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2021-2025, dispositif prorogé d’une année afin de consolider les actions engagées.

À ce titre, l’agglomération renforce son intervention en abondant les aides existantes destinées à l’amélioration du parc de logements privés. Cette participation vise à soutenir plus efficacement la réhabilitation de l’habitat ancien, à favoriser l’amélioration des conditions de vie des occupants et à accompagner la dynamique de revitalisation du centre-ville.

Nom du demandeur	PO/P B	Adresse du logement	Type de travaux (ex : mise aux normes, transformation...)	Montant des travaux + honoraires (HT)	Assiette éligible aux subventions	Autres subventions (Région PACE, Ville de Cavaiillon)	Montant de la subvention sollicitée
BEGUE Betty	PO	17 Place Maurice Bouchet CAVAILLON	Autonomie	4 896 €	4 896 €	2 840 €	294 € (6%)
ELIE Eliane	PO	69 Cours Carnot n°222 CAVAILLON	Autonomie	5 704 €	5 704 €	4 363 €	456 € (8%)

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 30 avril 2026

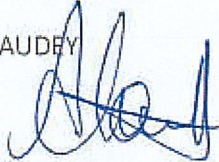
Le Conseil Communautaire,
Oui le rapport ci-dessus,
Délibère, et

A l’unanimité des suffrages exprimés

- ACCORDE les subventions détaillées ci-dessus pour un montant de 750 € au titre de LMV Agglomération ;
- AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents aux articles ci-dessus.

La Secrétaire de séance,

Aurélie LECAUDEY



Réceptionné le :

Pour le Président
empêché

Patrick SINTÈS
Vice-Président

Cavaillon, le 5 mai 2026

Le Président,

Gérard DAUDET

